

(3)

Exp: Emile FRANCK  
(Honnorable) Fullebinder  
23, rue Justin Steuveninck  
4674 BARÇHON  
BELGIQUE.

PETITION  
AU PRESIDENTE DE LA REPUBLICA DE CHILE

Sr. PATRICIO AYLWIN AZOCAR  
PALACIO DE LA MONEDA  
SANTIAGO  
CHILI

REPUBLICA DE CHILE			
PRESIDENCIA			
REGISTRO	ARCHIVO		
NR.	93 / 568		
A:	08 / ENE 93		
P.A.A.	<input type="checkbox"/>	R.C.A.	<input type="checkbox"/>
C.B.E.	<input type="checkbox"/>	M.L.P.	<input type="checkbox"/>
M.T.O.	<input type="checkbox"/>	EDP	<input type="checkbox"/>
M.Z.C.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

ARCHIVO

Monsieur le Président,

En tant que sympathisant d'Amnesty International, et à l'occasion du 500° anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, nous voudrions attirer l'attention sur les violations des droits de l'homme perpétrées à l'encontre des populations indigènes, notamment les Indiens MAPUCHE.

Nous sommes particulièrement inquiets à propos de l'exécution extra judiciaire de NELSON WLADIMIRO CURINIR LINCOQUEO en 1973.

Nous savons que des investigations ont été menées sur les circonstances de sa mort par la C.N.V.R. et nous souhaitons voir toute la vérité émerger au grand jour et les auteurs de son meurtre traduits en justice.

Nous pensons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent.

Nous pensons que la loi d'amnistie de 1978 devrait être abrogée car elle constitue un obstacle à l'éclaircissement des cas de violations commis dans le passé.

Nous vous prions, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de notre haute considération.

NOM	Adresse	Profession	Signature
Vandepoort	R. de Anvers 260 Jamblich Prof.		<i>[Signature]</i>
PARTICHTIER Ph.	Avenue Fullondorff 91. 5800 VEEREN	Professeur	<i>[Signature]</i>
BARONHOFF N.	Av. des Sorbiers 31 4631 7Aves	"	<i>[Signature]</i>
LECOCCQ G.	R des Sports 72 4720 La Calamine	"	<i>[Signature]</i>
CARRO-THOMAS C.	833 Basse Desnie 4910 Theux	"	J. Carro-Thomas
TROQUET-HEINE	rue du Vivier, 1 4682 Heurle-Roman	"	<i>[Signature]</i>
TROQUET G.	RUE DU VIVIER 1 4682 HEURLE ROMAN	SEN PROSION	G. TROQUET

NOM	Adresse	Profession	Signature
MISEROTTI N	rue de Lee Berghes 42 4801 Stembert	institutrice	
NIBUS N	rue de Berghes 42 4801 Stembert	étudiante	
PIBLOT N	6 Joliettes 4860 Pepinster	institutrice	
SEURIN M	17, rue du XII de Rigue Verriers	institutrice	
PIBLOT N	6 Joliettes 4860 Pepinster	institutrice	
SCHUMACHER J	6 rue COURT	ANDRIMONT	
NOLL P.	36 rue Remoyre Ardriont	INSTITUTRICE	
Dumoulin C.	51 Val du Fierain, 4860 Pepinster	institutrice	
POUMAY C	rue de Mont, 213 Dison	institutrice	
BIDOUL JP	15 clos de la Louvenière 4821 Dison	instituteur	
NIBUS N	42 r. A. de Berghes, 4801 VERDIERS	Fonctionnaire	
BOUDRON A	44. rue Carl BRUN - 4800 VERVIERS	laborantine	
TASSET	rue des Athènes, 4, 4883 Vignis	fonctionnaire	
GROYNE J	Rue du Tige, 17, 4680 Oupeye	And. oude	
Deth Choukel	Rue Cockroux 83 Gupeye	Deth au foyer	
GILSON D	12, rue d'Éryvy 4680 Oupeye	A.S.	
LINLEZ D	15 Av. de la DREVE 4680 OUPÉYE	AIDE SENIOR	
DARREN JP	17 Rue d'ÉRYVY 4680 OUPÉYE	EMPLOIE	

PETITION

AU PRESIDENTE DE LA REPUBLICA DE CHILE

Sr. PATRICIO AYLWIN AZOCAR

PALACIO DE LA MONEDA

SANTIAGO

CHILI

Monsieur le Président,

En tant que sympathisant d'Amnesty International, et à l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, nous voudrions attirer l'attention sur les violations des droits de l'homme perpétrées à l'encontre des populations indigènes, notamment les Indiens MAPUCHE.

Nous sommes particulièrement inquiets à propos de l'exécution extra judiciaire de NELSON WLADIMIRO CURINIR LINCOQUEO en 1973.

Nous savons que des investigations ont été menées sur les circonstances de sa mort par la C.N.V.R. et nous souhaitons voir toute la vérité émerger au grand jour et les auteurs de son meurtre traduits en justice.

Nous pensons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent.

Nous pensons que la loi d'amnistie de 1978 devrait être abrogée car elle constitue un obstacle à l'éclaircissement des cas de violations commis dans le passé.

Nous vous prions, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de notre haute considération.

NOM	Adresse	Profession	Signature
Bouveroux	11, rue H. Gérard 4080 Oupeye BELGIUM.	étudiante	Bouveroux
D'AR	11 Rue Morengo 4000 Liège BELGIUM	Etudiante	D'Ar
Coumans	215 Rue Grétry 4020 Liège Belgium	Etudiante	Coumans
LENAERTS	118, rue Haute Morenche 4000 Herxhal Belgium	Etudiante	Lenaerts
EVRAARD	115 rue du Désert 4100 SERRAINÉ Belgique.	Etudiant	Evraard
VANCOSTHUYSE	16, rue des Nations Unies, 4040 HERSTAL (B)	Etudiante	Vancothuyse
Boucaume	13, rue Jules A. H. Liège	ETUDIANT	Boucaume
FRANCOIS	125 rue Chappeau 125 4000 LIÈGE	ETUDIANT	Francois



PETITION  
 AU PRESIDENTE DE LA REPUBLICA DE CHILE  
 Sr. PATRICIO AYLWIN AZOCAR  
 PALACIO DE LA MONEDA  
 SANTIAGO  
 CHILI

Monsieur le Président,

En tant que sympathisant d'Amnesty International, et à l'occasion du 500° anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, nous voudrions attirer l'attention sur les violations des droits de l'homme perpétrées à l'encontre des populations indigènes, notamment les Indiens MAPUCHE.

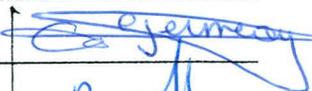
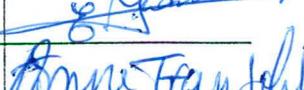
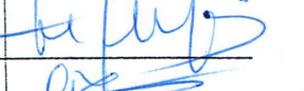
Nous sommes particulièrement inquiets à propos de l'exécution extra judiciaire de NELSON WLADIMIRO CURINIR LINCOQUEO en 1973.

Nous savons que des investigations ont été menées sur les circonstances de sa mort par la C.N.V.R. et nous souhaitons voir toute la vérité émerger au grand jour et les auteurs de son meurtre traduits en justice.

Nous pensons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent.

Nous pensons que la loi d'amnistie de 1978 devrait être abrogée car elle constitue un obstacle à l'éclaircissement des cas de violations commis dans le passé.

Nous vous prions, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de notre haute considération.

NOM	Adresse	Profession	Signature
GERMEAU	Rue Crauné n°12 4342 AWANS	étudiant	
PARENT N.	Rue Vief-Vois, 60 2 4041 VOTTEM	étudiant	
TRANCOLE E.	Rue Nalgarny, 21 4420 TILLEUR	étudiante	
TRANCOLE E.	Rue Nalgarny, 21.4420 TILLEUR	ETUDIANTE	
CHUYSEN H.	Rue de Compiègne 407 Liège	Enseignement	
Grangolus J.	105, Rue de Thier à Liège 4000 Liège	étudiant	
Flack D.E.	Rue de Compiègne 374 Liège	étudiants	

